

Ce sont les faits. Ils ne devraient pas étonner le moindrement les députés. Nous savons que le secteur éprouve des difficultés. Nous savons que les mesures qu'il a prises pour s'en sortir, même si elles ont accru le chômage, sont nécessaires pour éviter que les localités ne ferment complètement.

Je voudrais à présent revoir les mesures que le gouvernement a prises pour amortir le choc. Comme l'a demandé lui-même le ministre dans son sermon, qu'a fait au juste le gouvernement pour atténuer les conséquences pour l'industrie dans une région en proie à de graves difficultés? Si incroyable que cela puisse paraître, il a imposé un droit fédéral à l'exportation de 15 p. 100 sur l'expédition du bois d'oeuvre aux États-Unis. Pour bien des entreprises, ces 15 p. 100 représentent la marge de profit et même davantage.

Comment cela est-il arrivé? Comment se fait-il que l'industrie se retrouve brusquement avec un droit à l'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre expédié aux États-Unis? C'est la conséquence directe de l'incompétence de la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney). Elle a complètement saboté une situation que l'industrie, elle, avait bien en main. Celle-ci s'occupait de la menace américaine d'imposer les droits compensatoires. Ses avocats étaient bien au courant de la question. Elle disposait des fonds nécessaires pour défendre son point de vue devant les tribunaux américains. Mais la ministre du Commerce extérieur s'est aventurée avec ses gros sabots dans un domaine qui lui était complètement étranger.

Le résultat, c'est un droit à l'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre au moyen duquel on extorque des millions de dollars à des régions comme le nord de l'Ontario. Certaines scieries ont été obligées de fermer. Les projets d'en ouvrir d'autres ont été remis à plus tard. Beaucoup de petites scieries indépendantes frôlent tellement la limite de la rentabilité qu'elles aussi risquent d'être acculées à la faillite.

Qu'en pensent les députés? N'est-ce pas une façon étrange et inhabituelle d'amortir le choc et de protéger une région en difficulté? Voici ce qu'a dit le ministre: «Le gouvernement reconnaît que certaines régions sont en difficulté» et que nous devons les protéger. Pourtant, qu'avons-nous obtenu? Un droit à l'exportation de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre.

Comme si cela ne suffisait pas, on est également aux prises avec les chemins de fer nationaux du Canada. Cette société d'État n'a jamais été l'amie des régions en développement, particulièrement au nord de l'Ontario, où elle a une très mauvaise réputation. Cette société a décidé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1987 d'imposer un droit supplémentaire au bois d'oeuvre en augmentant de 3 p. 100 le tarif d'expédition.

Je voudrais vous signaler, monsieur le Président, ainsi qu'aux autres députés, que nous connaissons des temps difficiles dans le nord de l'Ontario. Rien n'a été fait pour nous protéger. J'aimerais savoir où se trouve le ministre des Finances lorsque nous avons besoin de lui.

En 1984-1985, année où le parti conservateur a pris le pouvoir, les dépenses annuelles pour le développement économique et régional atteignaient presque 15 milliards de dollars.

### Article 21 du Règlement

L'année suivante, un an après l'arrivée au pouvoir du parti d'en face, en 1985-1986, cette somme a été ramenée à moins de 12 milliards de dollars. Ce montant est resté à peu près le même au cours de l'exercice de 1986-1987, soit environ 12 milliards de dollars. Il ne sera probablement plus que de 9 milliards de dollars environ pour l'exercice courant. Autrement dit, cela représente dans les 12 milliards de dollars de moins pour l'enveloppe du développement économique et régional. Pas étonnant que les régions s'en ressentent. C'est tout un manque à gagner en matière d'investissement. Cet argent leur aurait permis d'amortir les effets de la crise économique.

Le ministre a fait tout un plat du nombre de nouveaux emplois créés dans son budget. Mais il s'est bien gardé d'expliquer en quoi consistaient ces emplois.

Je poursuivrai mes remarques la prochaine fois que vous me donnerez la parole, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures aujourd'hui.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION

#### LA CRITIQUE DES MÉDIAS

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, en fin de semaine, le vice-premier ministre (M. Mazankowski) a déclaré que le piètre rendement du gouvernement est imputable au fait qu'il a négligé d'expliquer sa politique. Je ne suis pas d'accord là-dessus. Le problème du gouvernement, c'est que les Canadiens n'aiment pas sa politique. Le gouvernement n'arrive même pas à gagner à sa cause ses propres députés.

La dissension s'accroît parmi les Tories. Le député de Calgary-Est (M. Kindy) aurait déclaré: «Le premier ministre entend mais n'écoute pas.» Naguère, le premier ministre (M. Mulroney) attribuait ses problèmes aux médias d'Ottawa. L'an dernier, il avait déclaré qu'il les contournerait pour s'adresser directement à la presse régionale. Comme ses autres projets, ce dernier a également fait long jeu.

Les journalistes réputés hostiles sont soit bâillonnés par la direction soit relégués à des endroits inconnus. Nul doute qu'on est en train de mettre sur pied un nouveau programme qui mérite bien le nom de «Critiques en exil».

En terminant, je vous propose ce petit bout-rimé:

Le premier ministre danse de joie D'être enfin débarrassé de Claire Hoy Quant aux autres scribes, surtout ceux du *Sun* Au moindre faux pas, ils iront rejoindre Hodgson.